



Garde des enfants pendant les vacances scolaires

Par **veronica_old**, le **29/07/2007** à **19:59**

bonjour, je vous expose mon problème. Je suis divorcée depuis l'an 2000, et nous avons décidé pour nos enfants marc et céline de les garder 15 jours chacun en juillet et de même pour août à la demande des enfants. Il faut vous dire que mon ex mari s'est remarié et à trois autres enfants avec sa nouvelle concubine et moi depuis 10 mois je fréquente une personne sérieusement. j'avais demandé à mon ex mari s'il pouvait prendre les petits le 03 aout au 18 aout au lieu du 29 juillet au 12 aout mais il n'a pas voulu, mon ami prend ses congés le 03 aout et nous voulions partir en espagne à 1000 km environ. Alors la fille du frère de mon ex mari s'est proposée à les prendre chez leur père le 12 aout et de me les garder jusqu'à ce que je revienne c'est à dire vers le 18 ou 19 aout est-ce illégal en sachant que c'est moi qui en ai la garde? je vous pose cette question car mon ex mari m'a dit que c'est moi qui en ai la garde et que je n'ai pas le droit de le faire. rnrnJe vous remercie beaucoup pour votre aide